

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONVENTION (N°883) DE MISE A DISPOSITION DES SALLES BERLIOZ ET POLE DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION «ORCHESTRE DU NOUVEAU MONDE», A TITRE PAYANT

DÉCISION N° DM-23-319 EN DATE DU 03 AOUT 2023

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

 ${
m VU}$ l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Orchestre du Nouveau Monde » (ONM) représentée par Madame Constance REGINA en qualité de Trésorière de l'Association, dont le siège est situé 32 rue Dareau 75014 Paris, d'organiser une répétition dans les salles Berlioz et Pôle documentaire, le samedi 17 juin 2023 de 9h30 à 18h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

DÉCIDE

DE SIGNER avec l'Association « Orchestre du Nouveau Monde » (ONM) représentée par Madame Constance REGINA en qualité de Trésorière de l'Association, dont le siège est situé 32 rue Dareau 75014 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 238 € T.T.C (deux-cent-trente-huit euro), afin d'organiser une répétition dans les salles Berlioz et Pôle documentaire, le samedi 17 juin 2023 de 9h30 à 18h00 ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230803-lmc1H1

094-219400801-20230803-Imc1H10997H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/08/2023

Date de Publication: 03/08/2023